



COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT



PRESS RELEASE

4006/93 (Presse 5)

1638th Council meeting

AGRICULTURE

Brussels, 18 January 1993

President: Mr Laurits TOERNAES

Minister for Agriculture
of the Kingdom of Denmark

4006/93 (Presse 5 - G)

EN

18.I.93

dor/LG/bzb

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr André BOURGEOIS Minister for Agriculture

Denmark:

Mr Laurits TOERNAES Minister for Agriculture

Mr Nils BERNSTEIN State Secretary for Agriculture

Germany:

Mr Ignaz KIECHLE Federal Minister for Food, Agriculture and Forestry

Mr Walter KITTEL State Secretary, Federal Ministry of Food, Agriculture and Forestry

Greece:

Mr Christos KOSKINAS Minister for Agriculture

Spain:

Mr Pedro SOLBES MIRA Minister for Agriculture

France:

Mr Jean-Pierre SOISSON Minister for Agriculture and Rural Development

Ireland:

Mr Joe WALSH Minister for Agriculture, Food and Forests

Italy:

Mr Giovanni FONTANA Minister for Agriculture

Luxembourg:

Mrs Marie-Josée JACOBS Minister for Agriculture, Viticulture and Rural Development

Netherlands:

Mr Piet BUKMAN Minister for Agriculture, Nature Conservation and Fisheries

Portugal:

Mr Arlindo CUNHA Minister for Agriculture

United Kingdom:

Mr John GUMMER Minister for Agriculture, Fisheries and Food

o

o o

Commission:

Mr René STEICHEN Member

ADJUSTMENT OF THE COMMON ORGANIZATION OF THE MARKET IN BEEF AND VEAL

Further to the compromise package agreed on at its meeting from 14 to 17 December 1992 the Council adopted, by a qualified majority, the Regulation adapting the basic Regulation on beef and veal, which formed part of the compromise.

The adjustments to the Regulation cover three points:

- extension of the suckler cow premium to producers whose reference quantity for milk production is between 60 000 and 120 000 kg;
- the deseasonalization premium, slaughtering of steers replacing that of male bovine animals in order to encourage deseasonalization in other regions of the Community;
- a temporary solution for the new German Länder whereby dairy cows covered by beef bulls are eligible for the premium.

The Council also noted the Commission's readiness to seek a solution better geared to Portugal's situation and that a new proposal on such a solution could be submitted shortly.

The Council further noted the Luxembourg delegation's position regarding the problem created in Luxembourg by the allocation of premiums decided on in December. It noted that the Commission was prepared to examine the problems.

URUGUAY ROUND - AGRICULTURE

On the basis of an introductory statement by the Commission, the Council examined the progress of the negotiations. It reiterated its commitment to a comprehensive and balanced solution.

With specific reference to agriculture, the Council considered that work on the technical points should continue and gave the necessary instructions to that effect.

It will return to this issue at its next meeting.

Bruxelles, le 19 janvier 1993

NOTE BIO(93)6 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC.: AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE PAROLE

~~433~~
433

Conseil Agricole, 18 janvier 1993

Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CEE) No 805/68 portant organisation commune des marchés dans le secteur de la viande bovine. (doc. COM/92) 408)

Le Conseil a, lors de sa session des 14,15,16 et 17 décembre 1992, dans le cadre d'un compromis d'ensemble, constaté l'existence d'un accord de principe de la majorité qualifiée des délégations sur la proposition précitée.

Le Comité Spécial Agriculture a examiné le texte lors de sa réunion du 21 décembre 1992 et l'a soumis pour adoption par la voie de la procédure écrite. A cette occasion, la délégation portugaise a refusé la procédure écrite pour l'adoption du règlement en question, motif: les critères pris en compte pour répartir les primes additionnelles (notamment le nombre de demandes de primes en 1991) n'étaient pas objectivement valables pour le Portugal qui en 1991 ne pouvait pas encore bénéficier des dites primes. Dans ces conditions, le chiffre accordé au Portugal (5760 têtes) est tout à fait arbitraire et ne devrait pas être retenu dans le règlement.

La délégation luxembourgeoise quant à elle rappelle que le nombre de 760 primes attribuées au Luxembourg est sans rapport avec la situation réelle de ce pays qui compte 450 exploitations concernées par la mesure.

Lors du Conseil de hier, Mr René Steichen, Commissaire pour l'Agriculture et le développement rural, fait un bref rappel des situations portugaise et luxembourgeoise et déclare que la Commission trouvera au bon moment une solution pour le Portugal, il s'engage aussi à examiner le problème luxembourgeois. Le règlement du Conseil est adopté à une majorité qualifiée.

Uruguay Round - Volet agricole

M. Steichen à la demande de la Présidence danoise a fait le bilan des discussions à Genève. (voir Speaking Note jointe).

Tout en se déclarant favorable à une signature rapide des accords GATT, M. Steichen mit l'accent sur les difficultés qui persistent dans le domaine de la tarification et de l'accès minimum.

Réactions des diverses délégations

- FRANCE

M Soisson estime nécessaire que le Conseil procède a un examen de la compatibilité de la PAC avec les engagements pris par la Commission dans le cadre des négociations GATT.

- GRECE:

les produits méditerranéens se sont pas suffisamment protégés. Il faut approfondir la compatibilité PAC/GATT.

- BELGIQUE:

Compatibilité PAC/GATT

Demain, au TNC, va-t-on défendre une consolidation de l'état actuel des négociations.

- ITALIE:

M Fontana: "Nos remarques doivent être concrétisées sur le plan opérationnel. Il faut d'avantage de clarté."

La position italienne est très proche de celles de la France, Grèce et Belgique.

- PAYS BAS:

M Bukman demande à la Commission de revoir le problème des oléagineux. Il s'inquiète sur l'ouverture hypothétique des marchés asiatiques. Tarification.

M Bukman est inquiet sur les produits laitiers.

Compatibilité PAC/GATT.

- ROYAUME-UNI:

Le Conseil doit reconnaître le deal passé par la Commission sur le dossier oléagineux. M Gummer déclare qu'on peut encore parvenir à un deal équilibré avec les USA sur la base de l'accord existant.

- ESPAGNE:

Selon M. Solbes on mélange trois types de demandes:

- quelles sont les portés de l'accord de Washington
- quel en est l'effet économique
- dans quelle mesure cet accord pose-t-il des problèmes politiques.

- PORTUGAL:

M. Cunha déclare qu'il lui faut fournir des réponses à ses agriculteurs. Une analyse sur la compatibilité PAC/GATT nous fait courir de gros risques: il faudra en divulger les conclusions formelles.

Au terme du débat mené au Conseil, la Présidence danoise a estimé que la compatibilité PAC/GATT devait continuer à être recherchée. Elle Charge le CSA de poursuivre cet examen.

DIVERS

Mouvements d'équidés et importations d'équidés en provenance de pays tiers.

La délégation danoise déclare qu'il n'y a plus de contrôle vétérinaire depuis 1975 pour les chevaux de concours entre les pays scandinaves. La directive 90/426 n'est pas au point.

M. Steichen: "le problème se complique a cause du marché unique toutefois la directive 90/426 permet certains assouplissements, en vertu du principe de réciprocité".

Les services de la DG VI étudient le problème.

Aide au stockage privé dans le secteur de la viande de porc

La situation du marché au Danemark est très mauvaise: - 30% sur les prix internes. La délégation danoise demande à la Commission une aide au stockage privé. Même problème en France ou les cours ne couvrent plus les frais de production. L'Irlande et le Portugal s'associent a cette demande.

Le Commissaire, M. Steichen, reconnaît que le secteur est fragile, mais que la situation est due a une hausse de production. Il s'engage a suivre le marché qui sera difficile jusqu'à cet été. Toutefois, pour M Steichen, le recours au stockage privé est prématuré.

Mise en oeuvre de la reforme de la PAC. Problèmes pratiques que se posent les agriculteurs suite à cette réforme.

M Steichen est conscient des difficultés et déclare qu'il faut informer les acteurs. La Commission a proposé il y a quelques temps l'initiative du reseau Miriam qui n'a pas recueilli l'accord majoritaire du Conseil. Il y a lieu de tenir compte d'une assistance technique pour les agriculteurs.

-Reforme secteur vin

M Steichen déclare que la Commission a toujours l'intention de présenter des propositions de réforme de l'OCM vin. Toutefois le contexte de 1992 à entraîné des retards pour cette proposition. "Je compte, a-t-il ajouté, présenter des propositions dans les prochaines mois".

Intervention viande bovine

Plafond à 380 kg à partir de 1.7.1993

Plafond à 360 kg à partir de 1.1.1994

Plafond à 340 kg à partir de 1.7.1994

Amitiés,



B. DETHOMAS

